

**COMMUNE DE VERNIER****PROJET DE RESOLUTION**

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

**Pour la fermeture au trafic de transit  
du chemin Mouille-Galand**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En avril 2011, les associations de défense de Mouille-Galand et de Crotte-au-Loup, appuyées par celle des Intérêts de Vernier village (AIVV) déposaient une pétition communale (PE 613 – 11 04 Massacre au chemin Mouille-Galand).

Le 12 octobre, la commission de l'environnement et de l'aménagement recevait et entendait les pétitionnaires, et le 15 novembre 2011 le conseil municipal acceptait, en vote final, le renvoi au conseil administratif de ladite pétition. Depuis, la situation empire, et l'étude de la fermeture du chemin de Mouille-Galand demandée par les pétitionnaires n'a, à notre connaissance, pas vu le jour.

Sur place, la circulation est toujours aussi dense et aussi dangereuse. Le 30 août, le centre commercial Arc Center ouvrira ses portes. Le trafic de transit des usagers du centre viendra alors amplifier celui qui déjà aujourd'hui emprunte le chemin Mouille-Galand pour rejoindre la zone industrielle.

A moyen terme, la société immobilière Vernier les Crêts construira un bâtiment administratif sur les parcelles sise à l'angle route de Peney-chemin Mouille-Galand et le canton envisage l'implantation de 140 jardins familiaux accompagnés de 110 places de parking à Champ-Bossus. Tous les accès se feront depuis le chemin de Mouille-Galand.

Enfin, suite à la décision du Conseil municipal, c'est le centre aéré communal de l'Alibi qui se trouvera riverain du chemin voire aussi un jardin Robinson. Par notre inaction, nous exposons les enfants et adolescents futurs usagers à des risques d'accidents car le chemin n'est pas adapté à la circulation dont il est victime aujourd'hui et encore moins à celle de demain.

Les riverains n'en peuvent plus d'attendre et de subir. Il est de notre devoir d'élus que de relayer leur demande de fermer le chemin de Mouille-Galand au trafic de transit quel qu'il soit et pas seulement aux poids lourds.

Aussi, par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

**déclare :**

- Rétérer son soutien à la demande des habitants du chemin de Mouille-Galand de fermer ce chemin au trafic de transit.
- Qu'il est impératif que ces mesures soient prises avant l'installation des jardins familiaux.
- Que le Canton et la Ville de Vernier prennent les mesures nécessaires pour que le trafic de transit et ses nuisances ne se reportent pas sur d'autres cheminements inadaptés tel celui de Crotte-au-Loup après la fermeture de Mouille-Galand.
- Que la présente résolution soit transmise aux autorités cantonales concernées.

Pour l'UDC :  
Christina Meissner

Pour le PLR :  
Gilles-Olivier BRON  
Monique MATTENBERGER  
Sébastien RUFFIEUX

Pour les Verts :  
Xavier CHILLIER